

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2025

DELIBERATION N°CP2025-09/1/6 DOSSIER N°7092	DEMANDES D'AIDE A LA RENOVATION THERMIQUE DANS LE CADRE DE LA REHABILITATION DE LOGEMENTS SOCIAUX SITUES SUR LES COMMUNES DE GUERET, LA SOUTERRAINE ET EVAUX LES BAINS - OPH CREUSALIS
--	---

Etaient présents :

Eric BODEAU, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Bertrand LABAR, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Eric BODEAU
Thierry BOURGUIGNON à Isabelle PENICAUD
Thierry GAILLARD à Catherine DEFEMME
Marinette JOUANNETAUD à Jean-Jacques LOZACH
Jean-Luc LEGER à Renée NICOUX
Valéry MARTIN à Laurence CHEVREUX
Hélène PILAT à Guy MARSALEIX

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion Sociale/Direction Insertion et Logement*

RAPPORTEUR : M. Patrice MORANCAIS

OBJET : DEMANDES D'AIDE A LA RENOVATION THERMIQUE DANS LE CADRE DE LA REHABILITATION DE LOGEMENTS SOCIAUX SITUES SUR LES COMMUNES DE GUERET, LA SOUTERRAINE ET EVAUX LES BAINS - OPH CREUSALIS



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,
VU le Règlement Départemental (Délibération du 4 avril 2016) ;
VU le budget de l'exercice,*

VU le rapport CP2025-09/1/6 de Madame la Présidente du Conseil Départemental de la Creuse,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'accorder les subventions sollicitées par l'OPH Creusalis conformément au tableau ci-après, d'un montant total de **307 500 €** :

RÉHABILITATION DE LOGEMENTS PAR L'OPH CREUSALIS			
COMMUNE	OPÉRATION	NOMBRE de logements	MONTANT de l'aide accordée (2 500€/logement)
GUERET	Restructuration du Bâtiment 6 Alfred de Musset	25	62 500 €
LA SOUTERRAINE	Réhabilitation de logements Cité Jean Macé	58	145 000 €
EVAUX LES BAINS	Réhabilitation de logements route d'Auzances	12	30 000 €
	Réhabilitation de logements La Colombe	14	35 000 €
	Réhabilitation de logements Saint-Jacques	14	35 000 €

Dit que la dépense correspondante sera imputée sur le budget départemental au chapitre DI 204182 443 DIL 1.2.1.

Ne prennent pas part au vote :

M. Patrice MORANCAIS, Mme Marie-Thérèse VIALLE, M. Guy MARSALÉIX, Mme Delphine CHARTRAIN, M. Valéry MARTIN (ayant donné pouvoir à Mme Laurence CHEVREUX), M. Philippe BAYOL (ayant donné pouvoir à M. Eric BODEAU), Élus Membres OPH CREUSALIS

Adopté : 23 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET